



ENTRÉE GRATUITE

4 FÉVRIER 19H

Salle de la Cité - Rennes

CONCERT
POUR
LA **PAIX**,
LES SOLIDARITÉS,
ET LA FRATERNITÉ.

ALEE

BILLY ZE KICK

THE DUMISH

KLEZBREIZH ORKESTRA

EXTRAITS DE L'APPEL DÉPARTEMENTAL 35 «COMBATTRE LE TERRORISME PAR LA PAIX, LA DÉMOCRATIE, LA RÉALISATION DES DROITS HUMAINS, L'ENGAGEMENT...»

«Les organisations signataires refusent que les salariés et la population, à travers des modifications de la constitution, soient placés de fait dans un état d'urgence permanent.

Nous appelons tous les citoyens à résister partout à toutes les formes d'amalgame (islamophobie, xénophobie, etc.) et à veiller à ne pas se laisser piéger par des discours belliqueux ou racistes qui contribuent à opposer une partie de la population à une autre.

C'est bien le combat pour la justice sociale et la réalisation concrète de tous les droits humains qui fera reculer le fondamentalisme, la xénophobie, le racisme, l'obscurantisme, les guerres et le terrorisme.

Nous encourageons tous les citoyens à appuyer le dialogue, la démocratie, les valeurs républicaines, à s'engager dans les syndicats et les associations pour contribuer à faire avancer collectivement ces objectifs.

*Tous ensemble nous réaffirmons notre attachement aux valeurs de **paix, fraternité, justice, solidarité, démocratie, liberté et de laïcité, nécessaires au bien vivre ensemble**».*

Rennes le 27/11/2015 Signé par 18 organisations

CONCERT
POUR LA PAIX,
LES SOLIDARITÉS,
ET LA FRATERNITÉ.

EXTRAITS DE L'APPEL NATIONAL «NOUS NE CÈDERONS PAS»

Nous ne céderons pas !

«Ceux qui, au nom de Daech, ont fait subir à Paris et à Saint-Denis un moment d'inhumanité absolue ne nous feront pas céder. Rien ne peut justifier ces assassinats, ici ou ailleurs. Chacune des victimes vit en nous parce que nous appartenons à la même humanité. Notre solidarité à leur égard et à l'égard de leurs familles est totale. Ce crime est immense mais c'est en continuant à vivre librement et fraternellement que notre réponse sera à la hauteur.

Il nous paraît essentiel de rappeler que rien ne doit nous faire sortir de l'Etat de droit et nous priver de nos libertés.

L'état d'urgence ne peut devenir un état permanent et les conditions de sa mise en œuvre ne sauraient entraver la démocratie sociale, l'exercice de la citoyenneté et le débat public...».

Appel signé par plus de 70 organisations au plan national